

Jeudi 11 Juillet 2019

LA TOURNÉE "MA MAISON À 'VENIR" FAIT ÉTAPE À SAINT-GEORGES DE DIDONNE

### LE DÉPARTEMENT SOUTIENT LE DISPOSITIF "MA MAISON A'VENIR" QUI REPART EN TOURNÉE EN CHARENTE-MARITIME !



Depuis 2017, le **Département soutient "Ma Maison A'Venir"**, appartement témoin mobile constituant un outil pédagogique itinérant de sensibilisation sur l'aménagement de l'habitat et sur les aides techniques existantes à destination des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie.

L'année dernière, le véhicule de l'entreprise solidaire d'utilité sociale "ReSanté-Vous" a **sillonné les routes du Département** au fil d'une **quinzaine d'étapes**. L'**objectif** de cette tournée est de sensibiliser les seniors résidant en Charente-Maritime à l'adaptation de leur logement, de faire connaître les possibilités d'aménagement, et de permettre aux visiteurs d'essayer les aides techniques pour en comprendre l'usage au quotidien.

**Le Département a investi** cette année **45 000 €** dédiés à l'organisation de la tournée qui comptera une vingtaine de journées de sensibilisation en Charente-Maritime. Un premier financement d'un montant de 20 000 € avait été attribué en 2017 via la **Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA)** pour un projet commun aux quatre Départements de l'ancienne Région Poitou-Charentes. En 2018 un second financement d'un montant de 24 000 € est venu compléter l'aboutissement de ce projet.

⇒ LA TOURNÉE 2019 EN CHARENTE-MARITIME

**1<sup>er</sup> RENDEZ-VOUS > JEUDI 11 JUILLET À SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE**

*Parvis du Relais de la Côte de Beauté*

<b>Jeudi 1<sup>er</sup> Août</b>	– Saint-Genis de Saintonge	<b>Jeudi 17 Octobre</b>	– Marennes
<b>Mercredi 4 Septembre</b>	– Saint-Hilaire-de-Villefranche	<b>Vendredi 18 Octobre</b>	– Surgères
<b>Jeudi 5 Septembre</b>	– Loulay	<b>Samedi 19 Octobre</b> <i>Place de l'Europe</i>	– Saintes
<b>Vendredi 6 Septembre</b> <i>Place de la Poste</i>	– Tonnay-Charente	<b>Mardi 5 Novembre</b>	– Asnières-la-Giraud
<b>Lundi 9 Septembre</b>	– Saujon	<b>Mercredi 6 Novembre</b>	– Tonnay-Boutonne
<b>Mardi 10 Septembre</b>	– Cozes	<b>Jeudi 7 Novembre</b> <i>Salle des fêtes</i>	– Saint-Germain de Lusignan
<b>Mardi 17 Septembre</b>	– Aulnay	<b>Mardi 3 Décembre</b> <i>Salle des fêtes Valentin Lambert, 28 rue du gros sillon</i>	– Chambon Gare
<b>Jeudi 26 Septembre</b> <i>Salle Polyvalente, Avenue Fief des Jarries</i>	– Lagord	<b>Mercredi 4 Décembre</b>	– Angoulins
<b>Vendredi 27 Septembre</b>	– Périgny	<b>Jeudi 5 Décembre</b>	– Thairé
<b>Mercredi 16 Octobre</b>	– Le Gua	<b>Vendredi 6 Décembre</b>	– Saint-Pierre d'Oléron

*Les horaires de présence sont de 10h à 13h puis de 14h à 17h, sauf pour Saint-Germain de Lusignan de 13h à 18h*





Créée depuis 2007, **ReSanté-Vous, entreprise solidaire d'utilité sociale localisée à Poitiers**, est spécialisée dans les approches non médicamenteuses et inclusives en gérontologie. Son équipe pluridisciplinaire et itinérante est **composée de professionnels de santé et de psychologues** qui proposent un ensemble de prestations dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie vivant à domicile et en institution

## ⇒ MA MAISON À'VENIR ... UN PROJET INNOVANT

Aujourd'hui, on estime que **25% des personnes âgées de 80 ans et plus** qui vivent à domicile, souffrent d'une **perte d'autonomie** modérée et 2,5% d'une **dépendance forte**. Depuis plusieurs années, des mesures législatives et financières ont été mises en place pour favoriser l'adaptation des logements à l'avancée en âge de leurs occupants, en parallèle des programmes de sensibilisation.

Pour sensibiliser les personnes âgées et les professionnels des territoires à l'adaptation des logements, un appartement mobile et « fictif » de 25m<sup>2</sup>, sillonnera nos campagnes.

**5 pièces ont été reconstituées** dans un camion extensible :

- Une entrée,
- Une cuisine,
- Un salon,
- Des sanitaires et
- Une chambre

⇒ *Plus d'infos en ligne - [mamaisonavenir.fr/](http://mamaisonavenir.fr/)*





## ⇒ AMÉLIORONS LA QUALITÉ DE VIE DE NOS AÎNÉS

Le Département est chaque jour aux côtés des seniors, il participe au financement de **l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) qui concerne plus de 15 000 bénéficiaires en Charente-Maritime et représente un budget de plus de 80 millions d'euros**. Près de 60 % de ce montant est destiné au maintien à domicile des personnes. Le Département participe aussi financièrement à l'amélioration de l'habitat pour nos aînés aux revenus modestes.

## ⇒ LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE L'AUTONOMIE

**Le schéma départemental de l'autonomie 2018-2022** a été adopté par l'Assemblée Départementale le 30 mars 2018. Il détermine la politique départementale en faveur des personnes âgées et des personnes handicapées.

### **Bien vivre à domicile :**

- Mieux soutenir les aidants.
- Mettre en œuvre une nouvelle politique de l'aide à domicile + simple, + claire et + juste.
- Encourager le maintien et l'inclusion dans la société.

### **Apporter des réponses nouvelles aux besoins d'accompagnement :**

- Développer de nouvelles solutions d'accueil innovantes et souples.
- Poursuivre le développement de l'accueil familial.
- Favoriser la fluidité des parcours pour les personnes handicapées.
- Poursuivre l'adaptation des équipements et des établissements.

### **Développer des synergies propices à l'installation d'une culture de l'autonomie :**

- Améliorer la lisibilité et l'articulation des dispositifs.
- Renforcer l'information et la coordination des parcours individuels.
- Développer la culture de l'accompagnement à l'autonomie.



## ⇒ LES SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)

- Cibler le soutien départemental sur 10 services, habilités à l'aide sociale départementale, sous Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), réalisant chacun plus de 100 000 heures.
- Maintenir un accompagnement des autres services, dans le cadre d'une nouvelle convention pour l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), sans habilitation à l'aide sociale générale.
- Instaurer un tarif identique pour une même prestation (APA, PCH) soit depuis le 1<sup>er</sup> avril 2018, 22€ par heure pour les SAAD sous CPOM et 20,50€ par heure pour les SAAD hors CPOM.
- Conclusion d'une convention avec la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) relative au fonds d'appui aux bonnes pratiques de l'aide à domicile (professionnalisation, modernisation, formation ...).

## ⇒ LA CONFÉRENCE DES FINANCEURS DE LA PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE



La loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) a fait de la prévention de la perte d'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées, l'un des objectifs majeurs de notre système de santé et de l'organisation du secteur médico-social et social.

Elle a créé la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA). Ce dispositif favorise la participation la plus large possible des différents partenaires et acteurs du territoire, qu'ils soient publics ou privés concourant au développement de missions ou d'actions en faveur de la prévention de la perte d'autonomie.

### *Conférence des Financeurs de la prévention de la Perte d'Autonomie...*

Installée en Charente-Maritime depuis le 11 juillet 2016, cette instance est présidée par le Président du Conseil départemental et sous la vice-présidence du Directeur général de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Elle rassemble, au niveau local, les financeurs de la perte d'autonomie (*caisses de retraites, institutions de retraite complémentaire, Agence Nationale de l'Habitat, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Mutualité Française, collectivités locales volontaires et Centre Communaux d'Action Sociale...*). **Ses financements sont délégués par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie au Département.** Depuis sa mise en place, la conférence a élaboré un diagnostic du territoire afin de définir les axes et thématiques propres à la prévention de la perte d'autonomie en Charente-Maritime.

### *La sensibilisation et l'information en matière d'aides techniques et d'amélioration de l'habitat*

Sur la thématique de la sensibilisation des seniors à l'adaptation et l'amélioration de l'habitat, la conférence des financeurs soutient un projet du groupe La Poste en partenariat avec Hatéis Habitat. Ce dispositif en expérimentation sur les Vals de Saintonge, fin 2018, va permettre de sensibiliser et d'informer les seniors sur l'adaptation et le financement des travaux dans leurs logements, par le biais de réunions collectives puis de visites à domicile.

### *Les actions de prévention de la perte d'autonomie*



Afin de développer et soutenir des actions de prévention, des crédits spécifiques sont attribués chaque année par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

- D'une part, le concours "forfait autonomie" s'adresse aux résidences autonomie pour le développement d'actions de prévention au sein de ces établissements.
- D'autre part, un concours "autres actions collectives" destiné au financement d'actions collectives de prévention à destination des personnes âgées de plus de 60 et plus, résidents à domicile.

**Les différentes actions de prévention doivent avoir pour objectif de favoriser le bien vieillir en informant, sensibilisant ou tendant à modifier les comportements individuels des seniors, en vue d'éviter, de limiter ou de retarder la perte d'autonomie.**

#### **Principales thématiques de ces actions :**

- L'information et la sensibilisation aux aides techniques et l'amélioration de l'habitat.
- La santé globale : nutrition, mémoire, sommeil, activités physiques, bien-être et estime de soi.
- Le lien social et notamment la lutte contre l'isolement.
- Ma Maison À'Venir.
- L'habitat et le cadre de vie.
- Les autres actions collectives dont la sécurité routière, la préparation à la retraite et l'accès aux droits notamment l'accès à l'informatique.